

Pour les Vacances..

TROUVER VOS VACANCES AU MEILLEUR PRIX, MÊME EN DERNIÈRE MINUTE

LES CHEQUES VACANCES EN EPARGNE OU 1 SEULE FOIS +60 à 200 € SELON LE QF

PRESTATION ADULTES FAMILLE : Sans minimum de durée de séjour ! Même à partir de 30€ !

PRESTATION ENFANTS ADOS AVEC HEBERGEMENT Aussi pour les séjours scolaires, stages sportifs...



Pensez au CGOS

FO
chu caen

La force des syndicats,
c'est les adhérents.
Alors rejoignez-nous!

Je n'hésite plus !
En 2019
Je me syndique !

FO
chu caen



66% déductible
des impôts.
Rapprochez-vous de vos élus FO



FORCE OUVRIÈRE
CHU
caen
Tél: 02.31.06.50.70 - GSM: 07.67.92.89.90
Email : fo@chu-caen.fr Site : fo-chu-caen.fr

FO
chu caen

FORCE OUVRIÈRE

CHU
caen

Tél: 02.31.06.50.70 - GSM: 07.67.92.89.90

Email : fo@chu-caen.fr Site : fo-chu-caen.fr

L'équipe FO du CHU :

Philippe POUCHIN (secrétaire)

Chantal TANTER	Aurore BALLOCHE
M-Christine AUBERT	Véronique PIRON
José MONTEIRO	Wilfrid VALENDOFF
Luc LIEGARD	Caroline ANTONETTI
Julie LECOQ	Alban ANTONETTI
Yann SEBERT	Françoise BODIN
Hélène ROYE-DURAND	Laurence BIGOT

Imprimé par nos soins

Eté 2019

IL

FO
la force syndicale
Services Publics et
de Santé

le lire

Les infos de l'été

MOUVEMENT SOCIAL aux Urgences, le CHU de Caen rejoint le mouvement...



Le collectif Inter Urgences regroupe les urgences hospitalières en grève : à ce jour, on estime à 150 le nombre de services concernés par ce mouvement. Ils ne lâcheront pas.

Après trois mois de grève, Agnès Buzyn avait tenté d'apaiser la colère en promettant 70 millions d'euros de mesures immédiates, dont 55 millions consacrés à la généralisation et la revalorisation d'une prime de risque de 100 euros net mensuels, versée dès juillet à tous les professionnels des services d'urgences, hors médecins. Il s'agit là d'un "effort", mais qui "reste bien loin" des 300 euros d'augmentation de salaire réclamés ainsi que 10.000 emplois supplémentaires.



Le Ministère avait également annoncé une enveloppe de 15 millions d'euros censée permettre "aux services d'urgences en tension" de "renforcer leurs effectifs paramédicaux durant la période estivale et de maintenir ainsi un maximum de lits ouverts".

Mais ce n'est qu'un très faible coup de pouce finalement...

Il ne représente qu'une personne de plus pendant 60 jours par service d'accueil des urgences !...

F.O soutient le DATU du CHU de CAEN.



NOUVEAU CHU EN 2026...
c'est parti !

NOUVEAU DIRECTEUR 2019
Monsieur Frédéric VARNIER





Loi sur la TRANSFORMATION de la FONCTION PUBLIQUE...

Les conséquences :

Remplacement des fonctionnaires par des contractuels !

La fin des grilles indiciaires et le salaire au mérite pour tous, à la tête du client !

Rupture conventionnelle = Agents jetables !

Moins de sécurité et de santé pour les agents car plus de CHSCT !

La fin des avancements de grades statutaires !

Le gouvernement veut imposer cette loi sans concertation et dans l'urgence ! (Au plus tard cet été !)

FORCE OUVRIERE APPELLE TOUS LES AGENTS A SE MOBILISER

POUR SE FAIRE ENTENDRE ET POUR REFUSER LA MORT PROGRAMÉE DU STATUT DE FONCTIONNAIRE ET DU SERVICE PUBLIC !

C'EST INADMISSIBLE !!!



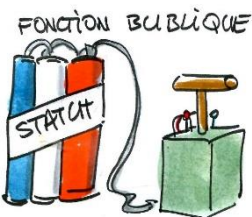
Fusion des instances donc diminution de la représentativité des agents...

Recours massif aux contrats...

Faciliter le passage public/privé avec la rupture conventionnelle, ainsi que les mutations

Favoriser le déroulement de carrière des personnes en situation de handicap

Renforcer l'égalité professionnelle (non application de la journée de carence en cas d'arrêt maladie lié à la grossesse, maintien des droits à l'avancement en cas de congé parental ou disponibilité de droit...)



RPA LA CHARITE

Mercredi 10 juillet 13h30/17h

Crêpes, boissons, stands

et lots à gagner... la totale !

Au profit des résidents



LE CGOS CONSERVE LA PRESTATION DEPART A LA RETRAITE !

FO a mis tout son poids pour la préserver !

Sous prétexte des recommandations de la Cour des Comptes, elle s'était vue qualifiée d'illégal, n'entrant pas dans le champ de l'action sociale inhérente à la Loi dit de Modernisation de la Fonction Publique.

En effet, dans son Article 26, la loi de février 2007 précise les critères pour que cette prestation puisse être qualifiée d'action sociale. FO a alors proposé au Bureau National du CGOS, le recours à un cabinet juridique spécialisé, afin d'introduire un critère social pour rendre ainsi cette prestation retraite licite.

A l'unanimité, le Conseil d'Administration du 15 mai 2019 a validé les nouvelles modalités de versement par le CGOS (sous réserve d'accord du ministère), et ce dès 2020. Ainsi, les montants versés varieront en fonction de l'indice majoré dévolu par l'agent lors de son départ en retraite. La condition d'ancienneté dans la FPH sera aussi supprimée.

Indice majoré de l'agent	Montant forfaitaire brut/ années de service
M < 480	53 €
480 < M < 750	48 €
M > 750	43 €

FO n'a rien lâché sur ce dossier et a mis tout en œuvre pour ne pas voir cette prestation disparaître. Néanmoins, l'action sociale du CGOS est dans la ligne de mire du Gouvernement. Il aimerait bien la revoir entièrement et nous prendre au passage une partie de nos contributions (notre salaire différé) pour financer le déficit des hôpitaux par exemple !

FO, attaché aux valeurs humanistes qui ont présidé la création du CGOS en 1960, ne se laissera pas spolier notre action sociale et notre salaire différé sur l'austérité budgétaire !

NOUS NE LACHONS RIEN !



VCEUX DE MOBILITE 2020

Totalement dématérialisés

Du 17 juin au 16 Sept. 2019

MAXI 2 Pôles ou

5 services et/ou 5 U.F.

En cas de difficultés, s'adresser

Bureau 01-503 à la DRH



PAS DE DEGEL ...



Le secrétaire d'Etat justifie ce gel par un coût collectif trop fort : « Quand on augmente le point d'indice de 1%, cela coûte deux milliards d'euros de dépense publique et c'est 14 euros d'augmentation pour un agent de la fonction publique qui gagne moins de deux mille euros. C'est toujours bon à prendre mais c'est peu par rapport au coût collectif. »

Pour info, le point d'indice est à 4.69 € Brut.

Sans dégel, l'hiver sera encore long ...

WINTER IS COMING...

DES EXAMENS PROFESSIONNELS



Devraient être organisés en fin d'année (en attente des décrets) pour certains grades afin de donner la possibilité d'accéder plus rapidement aux grades de :

- ASH classe supérieure
- OP2 2^{ème} classe
- Adjoint administratif 2^{ème} classe
- TSH 1^{ère} classe
- AMA classe supérieure
- AMA classe exceptionnelle

Les soignants en colère manifestent à Caen

Une centaine de personnels soignants des cinq départements normands, en dehors des médecins, s'est rassemblée hier, devant l'Agence régionale de santé à Caen. Ils déplorent la dégradation de leurs conditions de travail. « On est là pour défendre l'hôpital public et les Ehpad, explique Loïc Porcher, responsable FO santé de la Manche. Si les urgences trinquent, cela veut dire que les autres services ont déjà des soucis d'effectifs. »



Une centaine de personnels soignants se sont réunis devant l'Agence régionale de santé (ARS) à Caen.

© CHRISTOPHE PHOTO - OUEST-FRANCE

Les manifestants évoquent aussi des locaux vieillissants et le manque d'extension des bâtiments alors qu'il y a de plus en plus de personnes âgées dépendantes. « Depuis dix ans, on réduit le nombre de lits pour les accueillir dans les hôpitaux, avec comme conséquences d'engorger les urgences et un taux de fréquentation supérieur à 90 %. Donc dès

qu'il y a en plus une épidémie, ça bloque. » À Caen, « on est en sous-effectifs et c'est devenu chronique au CHU de Caen, ajoute Chantal Tanter, de FO CHU. Avant on connaissait des périodes tendues, désormais, c'est tout le temps tendu. »